

BILAN DES 10 ANS D'APPLICATION DE LA LOI DE 2007 ET PERSPECTIVES DE RÉFORME DU DROIT DES MAJEURS PROTÉGÉS

08:30 **Accueil**

08:45 **Ouverture : propos introductifs**

- J.-Ch. Pagnucco, Professeur de l'Université de Caen Normandie, Doyen de la Faculté de droit
- Ch. Alleaume, Professeur de l'Université de Caen Normandie, Directeur de l'Institut Demolombe (EA 967)

1ère table ronde : Regards doctrinaux sur la Loi du 5 mars 2007 et ses 10 ans d'application

Présidence : Mme le Professeur A. Bateur

09:00 **1° Analyse des nouvelles institutions issues de la loi de 2007 (nouveaux concepts, nouvelles mesures, nouveaux équilibres)**

- G. Raoul-Cormeil, Professeur à l'Université de Brest

2° Analyse de la loi sous l'angle de la jurisprudence et de la pratique

- I. Maria, Professeur à l'Université de Grenoble

3° Discussions et éléments de conclusions

- A. Bateur, Professeur émérite de l'Université de Caen

10:30 **Pause café**

2ème table ronde : Regards des praticiens sur la Loi du 5 mars 2007 et ses 10 ans d'application

Présidence : Mme le Professeur M. Rebourg

11:00 **1° Analyse des magistrats**

- S. Helleux, TI Sables d'Olonne
- E. Pecqueur, CA Douai

2° Analyse des mandataires judiciaires à la protection des majeurs

- C. Hérin, Docteur en droit, Udaf 14
- S. Schowb, MJPM à titre individuel, représentant de la FNMJi
- M.-H. Bielle, à titre de préposé d'établissement, représentant de la ANMJPM

3° Analyse du notariat

- Me J. Combret, Notaire honoraire à Rodez

4° Discussions et éléments de conclusions

- Mme Rebourg, Professeur à l'Université de Brest

12:30 **Pause déjeuner**

3ème table ronde : Les perspectives de réforme dégagées par le Rapport A. Caron-Dégliise

Présidence : Mme A. Caron-Dégliise, Mairaine de la promotion du M2 droit civil – protection des personnes vulnérables

14:00 **1° La mesure unique de protection**

- N. Peterka, Professeur à l'Université de Paris Est Créteil

2° Les perspectives de réforme et la procédure civile

- J.-J. Lemouland, Professeur à l'Université de Pau

3° Les perspectives de réforme et la sécurité juridique des tiers

- J.-M. Plazy, Professeur à l'Université de Bordeaux

4° Les perspectives de réforme et le mariage du majeur protégé

- L. Mauger-Vielpeau, Professeur à l'Université de Caen Normandie

5° Les perspectives de réforme et la santé du majeur protégé

- M. Beauruel, Docteur en droit de l'Université de Caen Normandie

6° Les perspectives de réforme et l'analyse du droit québécois

- Me F. Dupin, Avocat honoraire au Barreau de Montréal

7° Discussions et éléments de conclusions

- Mme A. Caron-Dégliise, Avocate générale à la Cour de cassation, Présidente de la mission interministérielle sur l'évolution de la protection juridique des majeurs (Rapport du 21 sept. 2018)

17:00 **Fin du colloque**



BILAN DES 10 ANS D'APPLICATION DE LA LOI DE 2007 ET PERSPECTIVES DE RÉFORME DU DROIT DES MAJEURS PROTÉGÉS

La réforme du droit des majeurs protégés issue de la loi n°2007-308 du 5 mars 2007 fêtera ses 10 ans d'application le 1er janvier 2019. En dépit de son ampleur, la réforme a été amendée par deux lois de simplification du droit et des procédures, une ordonnance, et de nouveaux décrets, sans compter une jurisprudence foisonnante et d'importants rapports (Cour des comptes, Défenseur des droits, Groupe interministériel sur la protection juridique des majeurs présidé par Mme A. Caron-Déglièse).

La doctrine est en mesure de faire la synthèse de ce foisonnement normatif et de tirer les leçons des bienfaits et des faiblesses de cette réforme quasi permanente du droit des majeurs protégés sans cesse éprouvée par les contraintes économiques et humanistes de notre époque.

Pour dialoguer avec les spécialistes de cette matière, un colloque est nécessaire et donnera lieu à des échanges nourris avec des professionnels du droit (juges des tutelles, notaires, avocats), des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des représentants des familles de personnes en situation de handicap.

Sur la base du bilan d'application de la Loi, des perspectives de réforme ou de statu quo seront envisagées sans négliger ses aspects pratiques. C'est dans cet esprit que la mesure unique de protection des majeurs, proposée par le Groupe de travail présidé par Mme Anne Caron-Déglièse, sera étudiée de manière contradictoire et approfondie, sous l'angle des apports à la procédure civile, à la sécurité juridique des tiers, à la gestion des biens et à la protection de la personne.

Rendez-vous

Amphithéâtre Demolombe
Bâtiment D | Campus 1

Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix | CS 14032
14032 CAEN cedex 5

Accès au campus 1

Voiture | Suivre périphérique
nord sortie n° 5,
direction Centre Ville

Tramway | Lignes A et B,
stations Université
ou CROUS-SUAPS
ATTENTION : Tramway en
travaux

Bus | Lignes 2 et 4
station Université

UNICAEN
UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

INSTITUT
DEMOLOMBE
EA967

Normandie Université

IRTS
INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL
NORMANDIE-CAEN

CaenIamer
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Tutelle
au
quotidien



Colloque organisé sous l'égide de
L'UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

par
**la faculté de droit
& l'institut Demolombe (EA 967)**

en partenariat avec
L'IRTS Normandie-Caen

sous la coordination scientifique de
Gilles Raoul Cormeil, Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale
Annick Batteur, Professeur émérite de l'Université de Caen Normandie

BILAN DES 10 ANS D'APPLICATION DE LA LOI DE 2007 ET PERSPECTIVES DE RÉFORME DU DROIT DES MAJEURS PROTÉGÉS

Vendredi 26 Avril 2019

Amphithéâtre Demolombe
Bâtiment D | Campus 1

Inscription obligatoire
droit.unicaen.fr/recherche/colloques/

Inscription payante pour une prise
en charge au titre de la formation
continue des professionnels

Contact
droit.recherche@unicaen.fr